

Mémoire SDT

Réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze

Présentation de l'organisme :

La Société de développement du Témiscamingue (SDT) assure une synergie entre le CLDT, la SADCT et le milieu témiscamien. Elle réalise des mandats complémentaires importants pour l'atteinte des objectifs du développement socioéconomique. Elle contribue à la prospérité du territoire, de sa population et des générations à venir, dans une perspective de développement durable.

La SDT a embauché depuis 2005 un coordonnateur en gestion intégrée des ressources, afin de réaliser divers projets dont la mise en place de la Table GIR au Témiscamingue. La Table GIR est active depuis le début de 2006 et plusieurs projets ont été inspirés des échanges qui y ont eu lieu avec les divers partenaires.

Notre intérêt :

Nous nous intéressons aux aires protégées étant donné que leur mise en place influence l'aménagement du territoire et les activités de développement permises sur celui-ci. Nous croyons que les aires protégées constituent un des zonages importants à mettre en place pour la mise en place du développement durable. En interdisant l'exploitation industrielle sur une partie du territoire, on favorise la réalisation d'activités qui souffraient, jusqu'alors, des méthodes d'exploitation.

Les collectivités locales du Témiscamingue étant actuellement dépendantes de l'industrie forestière, nous observons une fragilité économique. Nous devons donc la renforcer en la diversifiant. Une aire protégée bien gérée avec une réelle mise en valeur, peut donc devenir un outil intéressant afin de favoriser une économie plus diversifiée dans un territoire aussi riche en ressources que le Témiscamingue.

Après avoir consulté divers documents d'information du MDDEP ainsi qu'après avoir obtenu des réponses lors de la première partie des audiences publiques, il semble clair que le MDDEP désire faire participer les acteurs du milieu dans le comité de gestion de la réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze. Ce comité réalisera un plan d'action dont certaines actions reposeront sur les acteurs du milieu.

Notre position :

Nous sommes très favorables à cette approche de gestion participative.

Nous désirons apporter à votre attention que la notion de connectivité a été, jusqu'à présent, mise de côté dans le processus de mise en place des aires protégées au Québec. Pourtant, il est reconnu scientifiquement que pour assurer le maintien d'une population à un niveau viable, il faut un échange avec d'autres populations avoisinantes. Il serait intéressant d'inclure des propositions de corridors assurant un tel rôle dans un avenir rapproché.

Composition du comité de gestion :

Nous proposons que le comité de gestion soit constitué principalement du même noyau de personnes qui participent actuellement sous diverses formes aux travaux de la Table GIR Témiscamingue, dont tout particulièrement :

- Société de développement du Témiscamingue (coordonnateur GIR et conseillère tourisme plein air)
- Récréo-des-Quinze.
- Municipalités concernées.
- Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue.
- Nations algonquines concernées qui désirent participer.

Afin d'éviter un épuisement des personnes participant à la Table GIR, nous avons retenu l'approche de sous-groupe de travail lors de travaux plus précis, telle qu'une aire protégée. Nous croyons que de cette façon, nous allons faciliter le processus de concertation lors des travaux de ce comité tout en créant un climat favorisant l'appropriation d'une éventuelle Réserve de biodiversité du lac des Quinze par les collectivités locales tout en évitant la multiplication d'organismes.

Mode de fonctionnement :

Ce comité aura dans un premier temps un rôle de gestion et dans un deuxième temps un rôle de mise en valeur. Les projets devront venir du milieu et certaines actions du plan d'action reposeront sur le MDDEP et d'autres sur les acteurs du milieu. Il est clair que le but premier est la conservation et que les autres usages ou projets de développement devront s'harmoniser afin de minimiser les impacts potentiels.

Nous proposons des rencontres dont la prise de décision se fait autant que possible par consensus. Lors d'impasses ou dans des situations où le MDDEP doit intervenir pour assurer ses responsabilités quant aux buts d'une réserve de biodiversité, nous comprenons que tel que prévue actuellement le ministère trancherait et prendrait la décision finale.

Les données géomatiques et d'inventaires du territoire de la réserve de biodiversité devront être à jour et facilement accessibles au comité.

Le rôle de coordination et d'animation pourrait éventuellement être rempli par le coordonnateur GIR Témiscamingue comme contribution du milieu.

Plan d'action :

Dans le plan d'action que produira le comité, nous croyons qu'il devrait contenir au minimum les buts, les objectifs, les critères mesurables, les actions proposées et celles retenues, un échéancier, l'identification du responsable d'une action ainsi que les ressources nécessaires à sa réalisation. Une attention particulière devrait porter sur les percées visuelles respectueuses de la conservation ainsi qu'aux problèmes causés par le marnage qui érode les rives du réservoir. Idéalement, dans la rédaction du plan d'action, il faudra tenir compte des particularités terrain de la réserve, mais aussi du contexte témiscamien.

Recommandation :

Nous sommes favorables à l'acceptation de la Réserve de biodiversité du lac des Quinze, en autant que le comité de gestion soit mis en place rapidement afin de favoriser une mise en valeur efficace de ce territoire. Ce projet permettrait au Témiscamingue de faire sa part dans la conservation de la biodiversité au Québec tout en assurant son développement durable en réalisant des activités de plein air, actions d'ailleurs identifiées dans le Plan stratégique du Témiscamingue.